Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 20 (1912)

Heft: 2

Artikel: Orbe sous les Sires de Montbéliard et de Chalon d'après les comptes inédits de la ville

Autor: Barbey, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-18358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

20me année. N° 2 Février 1912.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

ORBE SOUS LES SIRES DE MONTBÉLIARD ET DE CHALON

d'après les comptes inédits de la ville.

(Suite et fin.)

Construction du pont de pierre.

Un heureux hasard nous a conservé le compte de l'année 1421, année qui devait marquer dans les annales de la ville d'Orbe. On sait, en effet, par de Gingins que, cette année-là, un pauvre ermite, Girard Borellier, prit l'initiative de doter la ville d'un pont de pierre, jeté sur les précipices de l'Orbe. Pour se rendre à Agiez ou à La Sarraz, il fallait auparavant faire un détour considérable, en franchissant la rivière au Pont-Morens ou pont de bois, sur la route de Chavornay. En construisant cette arche par-dessus les rochers, à côté de son humble cellule, Girard Borellier s'attira la reconnaissance de tous les hahitants. Bien des détails de cette intéressante entreprise nous sont signalés par nos textes. A la quête faite dans le pays par l'ermite, à la somme qu'il légua par testament pour cette œuvre, la ville dut contribuer par un gîte extraordinaire. L'argent recueilli par « frère Girard » se montait à 27 livres ; le gîte en rapporta 120. Un

particulier, Nicolas Mestraul de Villars-le-Terroir fit encore un don spécial en argent et en nature.

Puis on se mit à l'œuvre. Détail curieux, les gouverneurs d'Orbe prirent pour modèle du nouveau pont celui de Saint-Maurice en Valais, célèbre, il faut croire, dans le pays, et envoyèrent un des leurs pour l'examiner. Le 21 janvier 1421, ils sortirent d'Orbe pour aller s'assurer à La Sarraz et à la Bellère de carrières destinées à fournir la pierre, tandis que le 26 du mois, deux maçons de Romainmôtier s'en vinrent reconnaître l'emplacement de la nouvelle construction. On ne se décida pas à la légère. Le 9 février, un maître-expert, Aymonet Curnyaux, était mandé de Lausanne pour donner son avis, et il ne semble pas que les travaux aient commencé avant les premiers jours de l'été. Frère Girard prit une part active à ces préparatifs. Il assistait aux conférences pour la livraison de la pierre, il se rendait lui-même à la carrière pour surveiller l'extraction, travaillant comme un ouvrier, il partait enfin faire sa quête. Le 26 mars 1421, on le voyait revenir à Orbe.

Le transport de la pierre, dont s'était chargé Jean Guyot, entraîna la réfection du chemin, où vingt-quatre ouvriers furent employés. Le 28 juillet, les fondations étaient creusées en présence du gouverneur et des notables du voisinage. On vit frère Girard attaquer la roche avec les ouvriers, le pic en main, et faire rouler les blocs dans le précipice. Si importante était la tâche, que le prince d'Orange semble avoir délégué trois de ses conseillers pour assister à cette construction.

Compte de 1421 : Recepte d'argent douz giete de la ville.

Item ont receu lesdit governour deu giete de la ville fait pour cotté la communauté de la ville pour deniers, et payé frère Girard pour fayre lot pont de piere, en possez (imposé) à ung chascun fuz ung florin, que se monte comme il

appert par lot papé douz gietet, ijc florin
qui valent vj^{xx} libres.

Autre recepte d'argent de frère Girar.

Et premyèrement receu doudit frère Girard, c s.
Item mays receu doudit frère Girard, cviij s.
Item encore receu mays, viij libres.
Item mais recehu, xxxij s.
Item mais, vj s.
Iem ont recehu de Nicolet Mestraul de Villar loz Terroux qui a donné pour loz pont, xxxij s.
Item recehu dudit Nicolet ung mois (muid) froment, vaut xl s.
Estevenin Maczon a estez à Saint Mory pour visiter lo pont de Sainct Mory et il a demoré allent et venyent pour quatre jour ; donné pour ung chascun jornée v solz qui valent xx s.
Et premyèrement le mardi devant feste saint Vincent, l'an que sus (21 janvier 1421) Estevenin Maczon et Jehan Bernard furent visiter pour trayre de la piere pour fayre lot pont et furent à la Bellère et à la Serraret, et despendirent à la Serra, enchiez Jaquet Troyon, pour du pot de vin, xij d.
Item la dimenge devant feste Purification Nostre Dames (26 janvier 1421) furent tramis eis Clées Jehan de Pompaploz, Symon de Gié et Jehan Bernard pour admodier la covere (?) pour ledit pont et despendirent eis Clées pour le chastellan de Clées Glaude Aubert, Anthoine Posent et plusieurs autres, pour du pot de vin qui valent xij d.
Item le londi devant feste Purification Nostre Dame (27 janvier 1421) fuyt fayt marchier à Jehan Guiot pour trayre de la piere de la Bellère pour fayre lot pont de piere et fuit fay marchier audit Jehan que il trayre iiijc de piere, ung chascun cent pour xx libres et pour lot vin doudit mar-

chier douze solx dequelx douze solz onz despendit audiner, vj s.

Item la dimenge devant la Purification de la Vierge (26 janvier 1421) où furent à Orbe du maczon de Romainmostier, Perrin Pitet et Estevenin Maczon pour visiter ouz l'on porre fayre lot pont et il demorarent per tot lot jornée et despendirent por tot lot jornée pour ung chascun, vj s.

Item le londi après Purification Nostre Dame (3 février 1421) fuit despendu par frère Girar, Jehan Guiot, Jaquet Grivat et Estevenin Maczon, Jehan Bernard et plusieurs autres sur lot marchier de la dicte piere de dit doeze solz, v s.

Item la dicte dimenge après Purification Nostre Dame (9 février 1421) fuit donné Aymonet Curnyaux de Lausanne, qui veint à Orbe pour viser ouz l'on fondere lot pont par le comandement de Jaquet de la Serra, Jaquet Lamberczon, Anthoine d'Arnex et plusieurs autres, xx s.

Item pour du pot de vin que le dit Aymonet despendit enchiez les maczon, ensemble mons. le curier d'Orbe et plusieurs autres, qui valent xij d.

Item la dimenge aprs feste saint Valentin (16 février 1421) quant frère Girard veint de Lausanne, douz commandement doudit frère Girard, pour luy, Jehannod de Villeta qui luy ave fay une cope dou une lectre, fuit despendu par ledit frère Girard, Jehannod de Villeta, Jaquet Grivat, Jehan Bernard enchiez Perrod Levat, iij s.

Item le sambadi devant feste saint Piere en Cheyre (15 février 1421) furent visiter à la Bellère pour amyner et fayre marchier de la piere Jehan Mougner et Jehan Bernard et onz despendu pour lour dîner enchiez Perrod Levat, xx d.

Item le londi après feste saint Piere (24 février 1421) fuit fay marchier à Jehan Guiot de admyner cent de pierre de la Bellère et fuit fay qu'il deve admyner ung chascun cent pour cinquante florins et pour loz vin, vj s.

Item le mercredi après Pasques (26 mars 1421) quant frère Girard fuit venu de fayre sa queste, despendirent de sa volunté pour luy Jaquet Grivat, Estevenin Maczon, Jehan Bernar, iij s.

Item ont aydier ledit Willame Barrillier et Estevenin Rueis à frère Girard pour fayre sa potelle pour aller en son virgier, payé pour sa jornée pour cascun duz solz, valent iiij s.

et frère Girard a fay les despens.

Missions pour fayre applaner lot fondement douz pont devers la ville.

Et premyèrement pour Huguenin Enceller, Jehan Crossier qui ont ouvré ung chascun par troeis jour, donné à ung chascun de jornées du solz valent xij s.

Le londi après Penthecostet (12 mai 1421) furent tramis à la Bellère xxiiij ouvré pour applaner et fayre loz chimyn pour amvner la piere pour ce que l'on a promis eis charotton, onz despendu lesdit ouvré, tam ouz dejoniou comme à la marendaz, xiiij s.

Missions pour fondé la chambat douz pont devant la ville.

Et premyèrement le londi après feste Marie Magdeleine (28 juillet 1421) fuit fay marchiez par ledit governour ensemble Johan de Pompaploz à Perrin Pitet et Estevenin Maczon pour talier de la piere et assectez la dicte chambat et fuit fay ly marchiez que l'on lour donet de jornées par ung chascun jour quatre solz et fuit despendu par lesdit maczon, ensembles ledit governour et pour ce que le dit maczon ont gitez laz et ont talier lour moves (?) ont despendu, iij s. ix d.

Item onz ouvré ledit Perrin à talier de la dicte piere et assecter la dicte chamba par dix et nof jour, donné de jornées quatre solz, qui valent lxxvj s.

Item onz despendu ledit ovrier, ensemble frère Girard, Johan Bernar et plusieurs autres gens en routens la dicte roche et fondé le dit pont, tam enchiez de par Jaquement Lamberczon comme enchiez Pierre de Balleson, xxxij s.

Item payé à Johan Crossier pour dix jornées fayte par luy en laz roche de dilay douz pont, qui valent xxv s.

Item payé à Piere de Balleson et eis enfans ouz Bollat pour plusieurs puentes fayte par lour en routens la rochet et fayre le fondement, vj s.

Item fuit ordonez par Jaquet de la Serra, Anthoine d'Arnex, Johan de Pompaploz et plusieurs autres de donner à maytre Lyons, monseigneur Jehan de Vaudre et maytre Guillaume de Saulieuz, conselliour de mons. de Challon, douz clare et lour fuit donné par l'ordonnance de desurnommez quatre pot de clare qui costent xiiij s.

Que durèrent les travaux ? A en croire de Gingins, trois ans. Mais nous n'avons pu vérifier la source sur laquelle il s'appuie.

Nous ignorons aussi si le digne ermite, frère Girard Borellier, put contempler l'achèvement de son œuvre. En cette même année 1421, il tomba malade et ce fut la ville qui prit à sa charge les médicaments pour le soigner. Guérit-il ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, Orbe conserva le souvenir du pieux cénobite, et la ville construisit une seconde cellule, à côté de la sienne, pour un certain dom Pierre qui vint habiter l'ermitage pendant l'établissement du pont de pierre.

Délivrances fayte à frère Girar en sa maladies.

Et pour achitez de Johan Barba sex oncze de soucres, costet chascune oncze dix et huit den. valent ix s.

Pour dues oncze de gengibre blam, coste chascune onczes sexze den. valent ij s. viij d.

Pour ung wicens (?) de safrens, costes ij s.

Pour ung fromage, iij s.

Pour ung pot de clare achitez de Symon de Gié, iij s. vj d.

Missions pour fayre la chambre à domp Piere, enchiez frère Girard.

Achitez quatre picze de bof enployé en la dicte chambre costent iij s.

ÉCOLES

Comme les autres villes du voisinage, Orbe possédait une école dès le commencement du XVe siècle. Elle était dirigée par un recteur. Le premier, mentionné en 1421, s'appelait Jean Piery. Ces recteurs étaient-ils recrutés à l'Académie de Dôle, comme ceux d'Yverdon ? Il se pourrait. Au reste, la ville ne négligeait pas cette institution. C'est elle qui fournissait un local pour l'école en louant la maison d'un particulier ; en 1430 elle loua à cet effet la maison de Girard Lamberczon pour trois ans, en 1459 celle de Nicod de Lavigny ; le prix variait de 60 à 65 sous par an. En 1462, le maître d'école qui s'appelait Pierre de la Ferrière s'étant marié, le conseil lui fit, à l'occasion de son déménagement, un présent de trente sous et de deux fromages.

Compte de 1421 : Item délivré à maytre Joham Piery, rectour des escoles d'Orbe, pour ce que la ville à luy est obligiez, commet il apers par sa recepte, viiij flor.

Compte de 1429-1430 : Pour le vin beu enchié le Saget du marchié de la maison Girart Lamberczon en lequel le meistre tient l'escole, iiij s.

A Girard Lamberczon qui a loyer (loué) sa maison pour tenir l'escole l'espace de trois ans, començant à Chalande passée (31 décembre 1429 ?) chacun an pour le pris de lxvj s. et viij d. pour ce, pour demi an feni à la St Jehan Baptiste, xxxiij s. iiij d.

Compte de 1458-1459 : A Piere Saget quant l'on fit le marchiez de la maison de Nycod de Lavygnye por tenir l'escole le lundi devant feste Saint George (16 avril 1459), présent Jaque d'Arnex, Franceis Lamberczon, Estevenyn de Joigny et Glaude d'Arnex, lesquel marchier de la dicte maison fut fait à sexante solx par an, xij s.

Compte de 1461-1462 : A Loyse, femme de Pierre de la Ferrière, por deux fromages achité de elle et donner par le commandement du consel au maistre de l'escole à ses noces vj s. et vj d. Item audit, por ce qui se déportoit de la maison de Piere Valliere, et ausi por lui faire plaisir, xxx s.

DIVERS

Des fléaux qui assaillaient une cité au moyen âge, les incendies étaient les plus fréquents. Les maisons construites en bois, les toits couverts de chaume ou de lamelles de sapins (tavillons) étaient une proie facile pour le feu. Orbe n'échappa point à ces sinistres. A trois reprises, dans le siècle qui nous occupe, nos comptes mentionnent des incendies. Ce fut d'abord celui de 1405 ou 1406 qui entraîna la reconstruction de la chapelle, comme on l'a vu plus haut, puis celui de 1431. En 1462, durant la nuit, le feu éclata si violemment qu'il fallut appeler au secours les villages environnants Baulmes, Mathod, Rances, Valeyres. Il atteignit, semble-t-il, le couvent des Clarisses ou leurs dépendances, puisque les nonnes y perdirent « certaines torches » [1] A la suite de ces calamités et pour en prévenir le retour, la ville établit des gardiens qui parcouraient les rues, surtout dans les jours de grand vent. Elle fit aussi confectionner de longues perches, munies de crocs en fer, pour la défense du feu.

Compte de 1430-1431 : Pour le loyer de xij compagnyon

[1] Voir ci-devant le chapitre : *Le clergé, les Clarisses*.

liquel vellièrent par la ville la nuit aprest le fouz pour visiter et aviser sur le mayson arses, xviij d.

Compte de 1461-1462 : Pour despens fait chiez Piere Saget, la nuyt que le feu fut en la ville, par ceux de Baumes, de Masto, de Rences, et de Valères et par toutes autres personnes estranges (étrangères) qui estoyent venuz à la recose (rescousse) dudit feu et ayde de la ville, xxix s. vj d.

A Estevenyn Tussilliet et eis autres qui se sont garder et fait le gait dues nuyt ou trois en la symainne après que le feu avoit esté, quar grant ore (vent) estoit et péril dudit feu, iiij s.

A Piere Richart de Baumes por quatre grant perches par lui rendues et employées eis croz de fert appartenant à deffendre por le feu, iij s.

Après le feu, les épidémies, et en particulier la lèpre, se déclarèrent à diverses reprises à Orbe. Suivant une coutume bien connue, les malheureux atteints de ce terrible mal étaient isolés ou même renvoyés au dehors de la ville, dans des cabanes spéciales. En outre, les autorités, pour être renseignées exactement sur la nature du mal, envoyaient les malades suspects auprès d'un médecin, mège ou barbier, pour le faire examiner. Ainsi, d'Orbe, les patients se rendaient à Lausanne.

Compte de 1454-1455 : A Jehan Costabloz et Estevenyn de Joigne tramis à Lausanne le mardi avant feste Saint Philippe et Saint Jaques (29 avril 1455) et il demorirent le mescredi auxit pour parler à l'évesque de Granada [2] sur le fait de ordonnances par luy faites ou nom de mons. de Lausanne et auxi pour faire examiné la feme Jehan Davy et la

[1] C'était François de Fuste, vicaire général de l'évêque de Lausanne.

*

releisia (veuve) de Humbert Posserat sur la maladie de lèpre, xx s.

Pour le digné du mège et deis barbeir qui firent la visitation des dictes femes, iiij s.

Compte de 1465-1466 : A Grand Jehan Jannoz d'Orbe pour les missions qui a supporté à Lausanne pour faire expioné sa feme de la maladie de lèpre suspecte que se trovaz pure et necte, par l'ordonnance de tout le consel, xxiij s.

Pour compléter ce tableau de la vie intérieure sociale de la petite ville, il est indispensable de signaler les divertissements qui venaient rompre de temps à autre l'existence assez laborieuse des habitants.

Il existait à Orbe comme ailleurs une compagnie d'arbalétriers, formée pour s'exercer au jeu de cette arme et qui se réunissait une fois l'an en une fête solennelle. Les autorités, qui comprenaient l'importance de cette association pour la défense de la ville, encourageaient ses efforts, et en 1462, apprenant que le jeu se « maintenait bien et valliemment », elles lui faisaient un présent de soixante sous. Parfois, des compagnons des villes du Pays de Vaud, de Payerne, d'Yverdon, de Lausanne venaient concourir au jeu et rehaussaient l'éclat de la fête.

Le peuple se laissait attirer par ces exploits d'adresse. Des étrangers de passage à Orbe, des Sarrasins entre autres, s'arrêtaient sur la grande place, et armés d'une puissante épée à deux mains, ils révélaient aux yeux de spectateurs attentifs toute leur dextérité et les ruses d'un combat singulier.

Compte de 1458-1459 : Eis compagnyon arbelestrier que ly consel lour a donné ung chascun an, lx s.

Compte de 1459 : Chiez Piere Saget pour le juoux de l'arbeleste lyquel se mantyent bien et valliemment, come a esté ordiné par le consel outre foy et bonne custume, lx s.

Compte de 1462 : A Piere Borgonyon pour xvj pot de vin de Lavaul doneir eis arbelestrier de Paierne, de Yverdon, de Lausanne et plusieurs aultres qui juarent le prez de l'arbeleste Orbe, la dimenche avant feste Nativité Notre Dame (5 septembre 1462) pour 15 pain blans, por un fromage, xiiij s.

Compte de 1459 : Chiez Piere Saget pour le vin beuz par lesdis Sarasin et certain companyon qui juèrent de l'espée à due main en la place la dimenche aprest Saint Bartholomé (26 août 1459) par le comandement de la plus grante partie du consel, xij d.

Compte de 1462 : A Piere Saget, la dimenche aprest feste translation Saint Martin (11 juillet 1462) pour huit pot de vin doneir eis compagnyon de Yverdon et a certain aultre estrangiez qui juarent à l'espeaz à dux main, iij s. iiij d.

Mais ce qui paraît avoir été surtout du goût des habitants d'Orbe, ce sont les représentations, farces ou mystères religieux, données sur la grand'place de la ville. On choisissait en général un jour de fête. Le maître d'école fut d'abord chargé de diriger ces représentations, ces « jeux et esbatements », comme disent nos textes. Tandis qu'en 1459, il ne s'agit que d'une simple aubade donnée au conseil par un « joueur de viole » et un « diseur de chansons », le 1er mars 1463, jour de Carême Entrant, le maître de l'école, aidé de plusieurs clercs, joue une farce sur la place d'Orbe. L'année suivante, il organise à deux reprises, au printemps et le jour de la fête de Saint Germain, le 31 juillet, une représentation analogue. Que faut-il entendre par le terme « d'ystoire » ou de « fiction » employé pour désigner les divertissements des années suivantes ? Peut-être déjà des scènes tirées de l'histoire sainte, puisqu'en 1464, les clercs d'Orbe jouèrent « en fiction » le jour de la procession de la Passion de Jésus-Christ. Mais, à coup sûr, l'importante représentation donnée

à l'occasion des fêtes de Pâques en 1467, fut une véritable reconstitution du drame de la Passion. L'esprit religieux et naïf du moyen âge se révèle entièrement dans ce spectacle, qui était une manifestation de la foi populaire. Nos comptes nous renseignent avec détail sur la construction des trois croix, sur la décoration de la plateforme qui les supportait, décoration consistant en tentures ou courtines. On fit venir un prédicateur extraordinaire à cette occasion. Des gardes furent postés nuit et jour autour du lieu de représentation, ainsi qu'aux portes da la ville. Ce fut un certain Hugues Floret qui tint le rôle principal ; la ville lui alloua une gratification de 20 sous. Elle dépensa, en outre, diverses sommes pour la peinture des croix, pour le diadème, pour la couronne d'épines. Enfin, le jour de Pâques, ce fut la Résurrection qui remplaça la scène de Vendredi-Saint.

Compte de 1459 : Chiez Piere Saget, le jeudi aprest feste Saint Barnabé (14 juin 1459) à souppé par tout le consel, présent celuy qui menoit la viole et disy biaucoz de chanczon, xvij s.

Compte de 1462-1463 : Ouz maistre de l'escole et à certain aultres clers qui juharent la farse en la place le jour de Carêmentrant (1er mars 1463), vj s.

Aut maistre de l'escole pour ceux qui onz fait le juf (jeu) et esbatement le dimenche avant feste Translation Saint Nycolay (8 mai 1463), xx s.

Compte de 1463-1464 : Le jour feste Saint Germain ouz maistre de l'escole et à certain aultres clercs qui juarent une ystoire en la place, xv s.

Le jour feste Dieu (31 mai 1464) à plussieurs compagnyon, tant clers come aultres de la ville, qui jouarent en ficion ledit jour quand l'on pourtoyt la procession la Passion Nostre Seigneur, xij s.

Compte de 1466-1467 : A maistre Hugoz Floreti pour boire ensemble ceux qui firent l'ystoire, le dimenche de Bordes (15 février 1467), viij s.

Pour missions faites pour les personnages de la passion.

Pour cinq traz employ ou piez de la grand croi, achité de Jehan Garin, v s.

A Jehan Bertin pour dues pièces de boys, l'une mise en la grand croy et de l'autre l'on fit le dues petites croy, iij s.

A Nicolet Bazan pour les lan de luy achité dequel on fit le sépulcre, iiij s.

Pour troy quarteron de cloz employ tam ou sépulcre comme sur l'oges, xv d.

A quatre compagnyon qui se gardirent la nuyt du Grand jeudi (26 mars 1467) pour les drap et cultines qu'estoient estendus, iiij s. vj d.

Eis pourtez de la ville et à troy aultres compagnyon qui gardirent la ville et les portes dementre (pendant) que on jue la passion, iiij s.

Ou frère prescheour qui a prechiez toute la carême et se aydaz à faire la Passion, xlij s.

A maistre Hugoz Florin, pour la peinaz qui a euz de la Passion, xx s.

Le venredi Saint (27 mars 1467) pour pain, vin et poison pour la cenaz du jeuz de la Passion, vj s.

Chiez Jaquet Borgeis, pour le digné de ceux qui gardirent le tour de la croy, iij s. ij d.

Chiez ledit Jaquet pour le vin beuz au matin le lundi aprest Pasque (30 mars 1467) que l'on juaz la Resurrection, présent Glaude d'Arnex, Piere Costabloz.

Pour la pinture de la grosse croy que Jehan Caverniez pourtoit, iij s.

Item pour la pinture de la petite croy portative et de la dyademaz, xij d.

Item et pour la pinture de corones d'espines, cloz, plaes, (plaies) tam le venredi come le londi, iij s.

A Piere Sechaul pou les cloz et aultres choses mises en la grand croy, ij s.

Chiez Piere Saget pour le soppé de lxviij personnes, iiij l.

La conquête d'Orbe par les troupes bernoises et fribourgeoises ne modifia pas immédiatement les conditions de la vie sociale de la petite ville. Ce fut l'arrivée de la Réforme, au siècle suivant, qui produisit cette transformation.

Au milieu du pays de Vaud placé sous la domination savoyarde, la ville d'Orbe dépendant d'une maison princière bourguignonne, a été en quelque sorte une enclave, avec des conditions d'existence très spéciales, diverses de celles des bourgs environnants. C'est ce qui nous a engagé à développer, ici, grâce à des textes nouveaux, son histoire au XVe siècle.

Si ces renseignements sont appréciés du lecteur, nous tenterons de poursuivre nos recherches pour le siècle suivant.

Frédéric BARBEY.

LA VIE DE SOCIÉTÉ DANS LE PAYS DE VAUD AU XVIIIe SIÈCLE

(Suite.)

Gibbon fut pour William de Sévery, qu'il appelait : « notre fils », un second père. Il s'intéressait à son éducation, à son avenir ; il le conduisit à Londres où il l'entoura